

MASTER - Droit de l'environnement et de l'urbanisme

Droit de l'environnement, des territoires et des risques

Pré-requis obligatoires

Mention(s) de Licence conseillée (s) pour accéder au Master 1:

licence en droit (ou exceptionnellement AES avec dominante droit)

Autres prérequis:

- 1° L'accès en M1 est fonction de la capacité d'accueil de la mention
- 2° Les étudiants doivent avoir suivi en licence de droit (ou exceptionnellement en AES) des matières de droit privé et de droit public et avoir obtenu des résultats attestant de leurs capacités à suivre un enseignement de haut niveau en droit de l'environnement et de l'urbanisme
- 3° L'obtention d'une mention à l'issue du cursus de licence est souhaitée
- 4° les étudiants issus d'un pays non francophone doivent avoir une très bonne connaissance de la langue française (B1)

Langue du parcours	Français
ECTS	120 ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 99h
CI : 0h	CM : 818h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Oui
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non
Stage : (durée en semaines)	16

Mention(s) de M1 conseillée (s) pour accéder au Master 2:

M1 droit de l'environnement et de l'urbanisme, M1 Droit, droit privé, droit public; M1 Droit international et/ou européen; ; M1 IEP Droit et Administration publique ou diplôme équivalent

Autres prérequis:

Il est fortement recommandé d'avoir suivi droit de l'environnement, droit de l'urbanisme, droit de la santé, droit international pénal, il faut aussi des bases solides en droit civil, droit pénal, droit administratif, droit international et droit de l'Union Européenne + maîtrise du français pour les étudiants venant de l'étranger.

Compétences à acquérir

Les objectifs : spécialiser sur deux ans des juristes généralistes en droit de l'environnement sensibilisés aux enjeux scientifiques. Ces deux années permettent une montée en puissance des compétences et des savoirs acquis de l'étudiant. En M1 l'objectif est double.

- 1) asseoir la compétence juridique de l'étudiant qui peut, selon son choix, être complètement transversale en droit ou avoir une dominante privatiste, publiciste ou internationaliste. Toutes les UE du M1 sont d'ailleurs mutualisées avec les autres masters 1. Certaines matières n'étant enseignées qu'en M1 il est nécessaire pour l'étudiant juriste de les étudier y compris pour être un bon juriste de l'environnement.
- 2) approfondir les connaissances de l'étudiant dans certaines matières ayant un objet d'étude ciblé revêtant une importance particulière pour l'entrée en master 2. Il s'agit du droit de l'urbanisme, de l'UE Approches du développement durable (approche juridique mais aussi économique), du droit de la santé et du droit de l'environnement, l'UE Droit de l'environnement étant à travaux dirigés permet aux étudiants de la mention de consolider leurs connaissances.

- De plus, il est proposé des cours pour passer le C2i Métiers Droit NIVEAU 2
- En terme de compétences transversales, le suivi de cours en langue étrangère ou d'un DU terminologie juridique anglaise au premier et 2e semestre du M1 est prévu. Il est envisagé des heures communes en M1 et en M2 pour pouvoir travailler sur des thématiques en environnement.

En M2, la spécificité de cette mention est d'aborder les problématiques environnementales selon une approche transversale dans la discipline juridique (droit public, droit privé, droits international et européen) permettant une compréhension de leur complexité

Les connaissances et compétences visées : appréhender la complexité et apporter des solutions juridiques. La volonté de l'équipe pédagogique est de permettre à l'étudiant d'intégrer la nécessité d'une approche pluridisciplinaire des problématiques environnementales avant de pouvoir apporter des solutions juridiques souvent complexes car transversales.

- Les juristes environnementalistes doivent acquérir des connaissances nécessairement très évolutives pour les appliquer ou les adapter aux situations factuelles. Ces connaissances sont juridiques et doivent reposer sur des fondements rigoureux et des mécanismes ou techniques juridiques bien compris. Ils doivent acquérir un savoir transversal et interdisciplinaire. Une sensibilisation à d'autres sciences est rendue nécessaire au regard de la complexité des problématiques. Les juristes pourront ainsi appréhender les différents points de vue ou intérêts en présence et les intégrer dans leur analyse.
- Les compétences sont importantes et plurielles. Elles sont celles d'un bon juriste, curieux avec un esprit d'ouverture et un goût pour l'appréhension de phénomènes complexes.

Le diplômé aura

- 1) des compétences matérielles ou pratiques (recherche et hiérarchisation de l'information et donc de veille juridique, capacités rédactionnelles et de communication, d'argumentation)
- 2) des compétences de travail en interdisciplinarité et en équipe,
- 3) des compétences méthodologiques propres au juriste : adopter un raisonnement juridique (analyser et diagnostiquer la situation

(faits, acteurs), mobiliser le corpus juridique applicable, proposer des solutions y compris alternatives ou innovantes, solutions à adapter en fonction des demandes.

4) le juriste environnementaliste doit faire preuve de capacités d'adaptation (droit très mouvant) et d'ouverture aux autres sciences et donc d'une forte autonomie dans l'apprentissage et doit être force de propositions. Les travaux exigés tout au long de l'année du master 2 : étude juridique à réaliser en autonomie et en responsabilité d'une conduite de projet, projet interdisciplinaire en groupe à réaliser en interdisciplinaire et dans un cadre collaboratif, rédaction sur un sujet en trois heures et d'un mémoire (texte long), exposé oral sur un sujet de synthèse permettent de mobiliser et d'affiner leurs savoirs et d'asseoir leurs compétences rédactionnelles, de communication et d'argumentation.

En fin de formation les étudiants seront des juristes généralistes sur les problématiques environnementales, compétents pour appréhender et gérer la complexité des situations

- Ils seront capables de s'approprier les connaissances, de maîtriser les différents concepts juridiques mobilisables, d'analyser la situation et de choisir les techniques ou instruments les plus adaptés en fonction du contexte.
- Ils pourront appréhender le contexte en étant sensibilisés aux problématiques scientifiques et techniques de l'environnement
- Ils auront affiné leur esprit d'analyse et de synthèse
- Ils auront acquis des réflexes de travail en groupe et en interdisciplinarité

Il sera proposé aux étudiants de suivre sur ces deux années des UE d'un DU « pollutions, nuisances et résilience », permettant de compléter leur formation juridique par une sensibilisation et une ouverture plus fortes à d'autres sciences de l'environnement (sciences de la vie, urbanisme, physique-chimie des pollutions, sociologie, ...)

Sur les deux années, s'ils suivent 5 UE de ce DU, ils pourront le valider, ce qui leur permettra à la fin de ces deux années de totaliser deux diplômes un M2 DERT et le DU PNR DU interdisciplinaire en science de l'environnement

Poursuite d'études

Les étudiants peuvent poursuivre en doctorat (financements possibles : contrat universitaire, convention CIFRE, bourse Région, bourse ADEME, bourse des pays natifs)

Ils peuvent suivre une formation à l'IPAG,.. ou un autre master plus spécialisé dans un domaine (littoral, collectivité territoriales,...)

Contact

Marie-Pierre Camproux-Duffrene : m.camproux@unistra.fr

Master 1 - Droit de l'environnement et de l'urbanisme - Droit de l'environnement, des territoires et des risques

Semestre 1 - Droit de l'environnement, des territoires et des risques

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Unité d'enseignements fondamentaux 1 - Deux matières au choix	12 ECTS	64 h		27 h			
Droit public des affaires 1		32 h		13.5 h			
Droit international privé 1		32 h		13.5 h			
Protection internationale et européenne des droits de l'homme 1		32 h		13.5 h			
Unité d'enseignement Langues 1 - 1 élément au choix	3 ECTS	32 h		13.5 h			
Langue étrangère				13.5 h			
DU Terminologie juridique anglaise		32 h					
Unité d'enseignements approfondis 1	9 ECTS	96 h					
Droit de l'urbanisme		32 h					
L'étudiant choisit deux matières parmi:							
Propriété intellectuelle		32 h					
Transnational business Law		32 h					
Droit pénal spécial		32 h					
Droit du marché intérieur de l'union européenne 1		32 h					
Théorie générale de l'Etat		32 h					
Matière de l'UE fondamentaux 1 non suivie		32 h					
Unité d'enseignements d'ouverture 1	6 ECTS	64 h					
Une matière parmi les matières de l'Unité d'enseignements fondamentaux 1 ou de l'UE approfondis 1 (non choisies au titre de ces UE)		32 h					
Une matière parmi les matières de l'Unité d'enseignements fondamentaux 1 ou de l'UE approfondis 1 (non choisies au titre de ces UE)		32 h					
Unité d'insertion professionnelle	3 ECTS						
PIX+Droit							
Stage volontaire d'une durée minimale de 3 semaines consécutives							
Engagement étudiant							

Semestre 2 - Droit de l'environnement, des territoires et des risques

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Unité d'enseignements fondamentaux 2	12 ECTS	64 h		27 h			
Droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire		32 h		13.5 h			
L'étudiant choisit deux matières parmi:							
Contentieux administratif		32 h		13.5 h			
Droit public des affaires 2		32 h		13.5 h			
Unité d'enseignement Langue 2 - 1 élément au choix	3 ECTS	32 h		13.5 h			
DU Terminologie juridique anglaise		32 h					
Langue étrangère				13.5 h			
Unité d'enseignements approfondis 2	9 ECTS	96 h					
Droit de la santé et des risques sanitaires		32 h					
L'étudiant choisit deux matières parmi:							
Droit des contrats publics		32 h					
Techniques contractuelles		32 h					
Théorie du droit et de la justice		32 h					
Droit pénal international et européen		32 h					
Protection internationale et européenne des droits de l'homme 2		32 h					
Matière de l'UE fondamentaux 2 non suivie		32 h					
Unité d'enseignements d'ouverture 2 - Deux matières au choix	6 ECTS	64 h					
Une matière parmi les matières de l'Unité d'enseignements fondamentaux 2 ou de l'UE approfondis 2 (non choisies au titre de ces UE)		32 h					
Une matière parmi les matières de l'Unité d'enseignements fondamentaux 2 ou de l'UE approfondis 2 (non choisies au titre de ces UE)		32 h					
Approche du développement durable		32 h					
Unité d'insertion professionnelle	3 ECTS						
Stage volontaire d'une durée minimale de 3 semaines consécutives							
Engagement étudiant							

Master 2 - Droit de l'environnement et de l'urbanisme - Droit de l'environnement, des territoires et des risques

Semestre 3 - Droit de l'environnement, des territoires et des risques

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 Les grands enjeux du droit de l'environnement et accès à la justice	3 ECTS	50 h					
Philosophie du droit de l'environnement		3 h					
Droit international de l'environnement		6 h					
Droits européens de l'environnement		8 h					
Droit constitutionnel et institutionnel de l'environnement		7 h					
Droit privé de l'environnement		6 h					
Accès à la justice extra-nationale: juridictions internationales, européennes		7 h					
Accès à la justice nationale: juge administratif, juge judiciaire		13 h					
UE2 Droit des pollutions (eau, air sol)	6 ECTS	75 h					
Droit international (public et privé) de l'environnement		20 h					
Polices administratives		30 h					
Droit pénal		10 h					
Droit civil et gestion d'un site pollué		15 h					
UE3 Protection de la nature	6 ECTS	55 h					
Droits international et de l'UE		14 h					
La compensation écologique		6 h					
Droit civil et biodiversité (réparation du préjudice écologique)		8 h					
Droit des biotechnologies		4 h					
Protection des espèces et des milieux		17 h					
Protection de l'animal		6 h					
UE4 Droits de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires	3 ECTS	45 h					
Droit de l'urbanisme et protection de l'environnement		13 h					
Risques naturels et technologiques et planification		8 h					
Droits rural et forestier		10 h					
Aménagement des villes et des territoires		10 h					
Collectivités territoriales et protection de l'environnement		4 h					
UE5 Approche juridique de la transition écologique et de la société sobre	6 ECTS	50 h					
Droit et transition écologique; notions		10 h					
Droit, entreprises et protection de l'environnement		22 h					
Droit de la régulation et des marchés publics		10 h					
Droit fiscal		8 h					
UE6 Les droits humains en droit de l'environnement	3 ECTS	45 h					
Droits de l'homme, droit humains, patrimoine commun, communs		5 h					
Exposition aux risques et droits victimes (pénal, civil, CEDH)		12 h					
Participation du public et lanceurs d'alerte		7 h					
Risques spécifiques (nucléaire, bruit, nano,...)		13 h					
Droit et changement climatique (déplacés, pacte mondial,...)		8 h					
UE7 Projet interdisciplinaire en environnement	3 ECTS			15 h			
Pilotage des projets				15 h			
Centre de langues + interventions en anglais de certains intervenants et conférenciers invités							

Semestre 4 - Droit de l'environnement, des territoires et des risques

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 8 Autres sciences de l'environnement - 2 modules au choix	6 ECTS	50 h					
Module 1 Société, environnement et sciences		25 h					
Les rapports homme-nature							
Risques alimentaires d'origine chimique, biologique et nucléaire							
Module 2 Pollutions air et eau		25 h					
Remise à niveau chimie							
Pollution de l'eau							
Pollution de l'air							
Module 3 Territoires et aménagement		25 h					
Espace rural et diversités des usages							
Introduction à l'aménagement du territoire+ terrain							
module 4 Écologie et ingénierie écologique		25 h					
Introduction à l'écologie et évaluation de la biodiversité							
Vignes et OGM + terrain							
UE9 Stage et/ou mémoire	24 ECTS			30 h			16 sem
Méthodologie et préparation au stage, mémoire, et entraînement aux épreuves, suivi des notes juridiques				20 h			
Ouverture professionnelle (intervention par des professionnels, y compris en anglais)				10 h			

